

Nombre de membres	14
En exercice :	14
Présents	14
Votants par procuration	0
Absents	0
Total des votes	14

7. Finances locales
7.5 Subventions

L'an deux mille vingt-trois le neuf octobre à 17h30, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du trois octobre se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Francis COUREL

PRÉSENTS : Mme DE ANDRES, M. BONVOISIN, M. HANGARD, Mme DUONG, M. MARIE, M. DARMOIS, Mme GAUTIER, M. CANTELOUP, Mme DUTILLOY, M. TIMON, M. DOUYERE, M. COUREL, M. PLATEL, M. SIMON

DEL_0108_2023 Demande de subvention auprès de l'État au titre du Fonds Vert et du Département de l'Eure et auprès de tout autres organismes pour le projet de végétalisation de la cour du Clos-Normand

La Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle compte 3 Collectifs de Mineurs (ACM) sur son territoire : à Pont-Audemer, à Montfort-sur-Risle et à Quillebeuf-sur-Seine.

Aujourd'hui, le site de Pont-Audemer Le Clos Normand propose différents services :

- Un Relai Petite Enfance avec un bureau administratif et une salle d'activité ;
- Un multi-accueil (crèche et halte-garderie) La Marelle 0-3 ans avec un bureau administratif, salles d'activité (motricité...), une salle pour le repas et une cuisine, 1 salle de sieste, 1 nurserie ;
- Un accueil de loisirs le Clos Normand 3-14 ans avec un bureau administratif, 3 espaces dédiés pour les 3-6 ans, les 6-11 ans et les 11 ans et plus.

La communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle prévoit de végétaliser la cour du Clos-Normand afin d'améliorer le cadre de vie des enfants et visiteurs. Cette cour n'offre actuellement pas d'espace ombragés. Or, la Normandie s'est réchauffée de 1.8°C en 50 ans. Le Département de l'Eure est le département avec la plus faible pluviométrie de Normandie et pourrait devenir déficiente en eau (scénario 8.5 = scénario « business as usual »). La baisse des réserves d'eau dans la vallée de la Risle nécessite de favoriser un maximum la pénétration de l'eau dans le sol. Sur la commune de Pont-Audemer les dernières périodes estivales ont mis en évidence l'effet caniculaire et sa répercussion sur la population.

Ainsi il est proposé de solliciter le Département de l'Eure,

Aussi, et au regard de ce qui précède,

VU le code général des collectivités ;

VU la délibération n°100-2022 du conseil communautaire du 29 septembre 2022 autorisant le bureau exécutif à solliciter des financements auprès de tous les organismes ;

CONSIDERANT que les enfants sont en situation de fragilité pendant les fortes chaleurs et que la végétalisation offre des espaces ombragés et frais;

CONSIDERANT que la végétalisation favorise la biodiversité;

CONSIDERANT que la proximité avec la nature à un jeune âge permet de sensibiliser à sa préservation;

CONSIDERANT que le plan de financement ci-dessous permettra à la CCPAVR d'engager la réalisation de ce projet :

Plan de financement prévisionnel			
Dépenses HT		Recettes	
Travaux d'aménagement (Généralités, Travaux préparatoires, espaces verts)	88 035,00 €	Département	30,00% 26 410,50 €
		Fonds Verts	50,00% 44 017,50 €
		CCAPVR	20,00% 17 607,00 €
Total	88 035,00 €	Total	88 035,00 €

Le Bureau

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

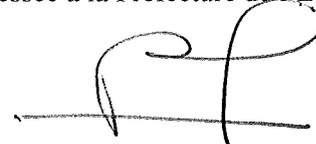
Décide,

- **D'APPROUVER** le plan de financement
- **D'AUTORISER** le Président de la communauté de communes de transmettre une demande de financement auprès de tous les organismes pouvant contribuer au financement de ce projet ;
- **DE SOLLICITER** le soutien de l'État et du Département de l'Eure à la réalisation dudit projet. ;
- **DE DONNER** tout pouvoir au Président ou à son représentant pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

Pont-Audemer, le 9 octobre 2023

le Président

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Francis COUREL

